



Assemblée générale

Distr. générale
6 novembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 148 de l'ordre du jour

Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Premier rapport sur l'exécution du budget du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux pour l'exercice biennal 2018-2019

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte des prévisions de dépenses révisées du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, par suite des modifications des hypothèses de coûts retenues pour calculer le montant du crédit prévu initialement. La diminution du montant des prévisions de dépenses s'explique par la réduction des taux de vacance de postes et des taux de change, compensée en partie par l'augmentation des coûts standard et des taux d'inflation. L'Assemblée générale est invitée à approuver, au titre de l'exercice biennal 2018-2019, un crédit révisé d'un montant brut de 195 720 600 dollars (montant net : 174 690 800 dollars), correspondant à une diminution d'un montant brut de 303 500 dollars (montant net : 356 800 dollars).



I. Introduction

1. Le premier rapport sur l'exécution du budget est avant tout l'occasion de rendre compte des prévisions révisées pour le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, par suite de fluctuations des taux d'inflation et de change ainsi que des coûts standard et de modifications apportées aux taux de vacance de postes qui avaient été retenus pour calculer le montant du crédit prévu initialement.

2. On trouvera dans les tableaux 1 et 2 des informations sur la diminution brute de 303 500 dollars des ressources nécessaires résultant des ajustements techniques susmentionnés. Le tableau 1 rend compte des ajustements par composante et par facteur de variation et le tableau 2 des ajustements par objet de dépense et par facteur de variation.

3. On trouvera à la section II une analyse de l'évolution des hypothèses qui avaient été retenues pour calculer le montant du crédit prévu initialement et dans l'annexe les hypothèses budgétaires qui ont servi à déterminer le montant initial du crédit ouvert pour l'exercice biennal 2018-2019 ainsi que les taux qui sont proposés dans le présent rapport.

Tableau 1

État récapitulatif des prévisions de dépenses et de recettes, par composante et facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	Crédit ouvert pour 2018-2019 ^a	Ajustements prévus					Total	Montants révisés proposés
		Taux de change	Inflation	Coûts standard	Taux de vacance	Total		
A. Chambres	5 056,7	(19,8)	(9,4)	–	–	(29,2)	5 027,5	
B. Bureau du Procureur	31 133,9	(155,7)	5,7	581,2	(593,5)	(162,3)	30 971,6	
C. Greffe	139 409,2	(652,9)	307,0	2 640,6	(2 231,5)	63,2	139 472,4	
D. Gestion des dossiers et archives	10 360,6	(55,1)	(15,2)	484,7	(356,6)	57,8	10 418,4	
E. Charges au titre des pensions de retraite des juges	10 063,7	(61,2)	(171,8)	–	–	(233,0)	9 830,7	
Total des dépenses (montant brut)	196 024,1	(944,7)	116,3	3 706,5	(3 181,6)	(303,5)	195 720,6	
Recettes								
Contributions du personnel	20 976,5	(99,8)	31,1	446,8	(324,8)	53,3	21 029,8	
Total (montant net)	175 047,6	(844,9)	85,2	3 259,7	(2 856,8)	(356,8)	174 690,8	

^a Montants approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/258 B.

Tableau 2

État récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense et facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Crédit ouvert pour 2018-2019 ^a	Ajustements prévus				Total	Montants révisés proposés
		Taux de change	Inflation	Coûts standard	Taux de vacance		
Postes	39 442,9	(165,6)	411,2	3 259,7	(2 856,8)	648,5	40 091,4
Autres dépenses de personnel	79 232,0	(408,8)	(100,2)	–	–	(509,0)	78 723,0
Émoluments des non-fonctionnaires	11 549,2	(61,8)	(128,9)	–	–	(190,7)	11 358,5
Consultants	24,2	(1,1)	(0,5)	–	–	(1,6)	22,6
Experts	287,4	(0,5)	(2,9)	–	–	(3,4)	284,0
Voyages des représentants	411,7	–	1,6	–	–	1,6	413,3
Voyages du personnel	2 927,0	–	11,8	–	–	11,8	2 938,8
Services contractuels	14 784,0	(66,6)	(10,2)	–	–	(76,8)	14 707,2
Frais généraux de fonctionnement	21 046,9	(113,8)	(58,7)	–	–	(172,5)	20 874,4
Dépenses de représentation	21,5	(0,2)	(0,2)	–	–	(0,4)	21,1
Fournitures et accessoires	1 323,0	(6,9)	(13,3)	–	–	(20,2)	1 302,8
Mobilier et matériel	2 763,0	(20,9)	(22,7)	–	–	(43,6)	2 719,4
Aménagement des locaux	212,3	2,9	(1,6)	–	–	1,3	213,6
Subventions et contributions	1 022,5	(1,6)	(0,2)	–	–	(1,8)	1 020,7
Contributions du personnel	20 976,5	(99,8)	31,1	446,8	(324,8)	53,3	21 029,8
Total (montant brut)	196 024,1	(944,7)	116,3	3 706,5	(3 181,6)	(303,5)	195 720,6
Recettes							
Contributions du personnel	20 976,5	(99,8)	31,1	446,8	(324,8)	53,3	21 029,8
Total (montant net)	175 047,6	(844,9)	85,2	3 259,7	(2 856,8)	(356,8)	174 690,8

^a Montants approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/258 B.**II. Évolution du montant brut des ressources nécessaires**

4. Les ajustements résultant des principaux facteurs indiqués aux tableaux 1 et 2 entraînent une baisse des prévisions de dépenses de 303 500 dollars, le montant brut total révisé du crédit demandé s'établissant à 195 720 600 dollars, répartis comme suit.

Tableau 3

Estimations budgétaires de l'exercice biennal 2018-2019 : évolution prévue

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant	Facteur
Crédit ouvert ^a	196 024,1	
Ajustements liés aux modifications des hypothèses budgétaires :		
Taux de change	(944,7)	Sur la base des taux de change opérationnels de l'ONU
Hypothèses d'inflation	116,3	Sur la base des indices des prix à la consommation, des coefficients d'ajustement promulgués aux fins du calcul

Catégorie	Montant	Facteur
Coûts salariaux standard et dépenses communes de personnel	3 706,5	des indemnités de poste et des ajustements au coût de la vie réels par opposition aux ajustements budgétaires Sur la base d'une analyse des états de paie, des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel
Taux de vacance	(3 181,6)	Sur la base des taux de vacance effectifs
Total révisé	195 720,6	

^a Montants approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/258 B.

A. Taux de change

(Diminution : 944 700 dollars)

5. Comme indiqué dans le projet de budget révisé du Mécanisme résiduel pour l'exercice biennal 2018-2019 (A/72/813 et A/72/813/Corr.1, par. 29), le budget-programme a été actualisé selon la méthode classique d'actualisation des coûts utilisée aux fins de l'établissement du budget ordinaire. Ainsi que le prescrit la section IX de la résolution 69/274 A de l'Assemblée générale, les taux de change retenus dans le budget pour le calcul du montant initial du crédit à ouvrir sont fondés sur des taux de change à terme pour lesquels il existe un marché à terme actif.

6. Aux fins du présent rapport, on a appliqué les taux de change pratiqués de janvier à octobre 2018 (voir les figures I et II), les taux à terme l'ayant été pour novembre et décembre 2018. Pour 2019, on a appliqué des taux de change à terme de 0,835 pour l'euro et de 2 344,55 pour le shilling tanzanien, les taux utilisés aux fins du calcul du crédit initial étant de 0,833 pour l'euro et de 2 290,69 pour le shilling tanzanien.

7. La diminution de 944 700 dollars s'explique par le fait que les dépenses de l'exercice biennal 2018-2019 ne seront pas aussi élevées que prévu par suite principalement des ajustements susmentionnés.

Figure I
Évolution de l'euro par rapport au dollar des États-Unis (2018)

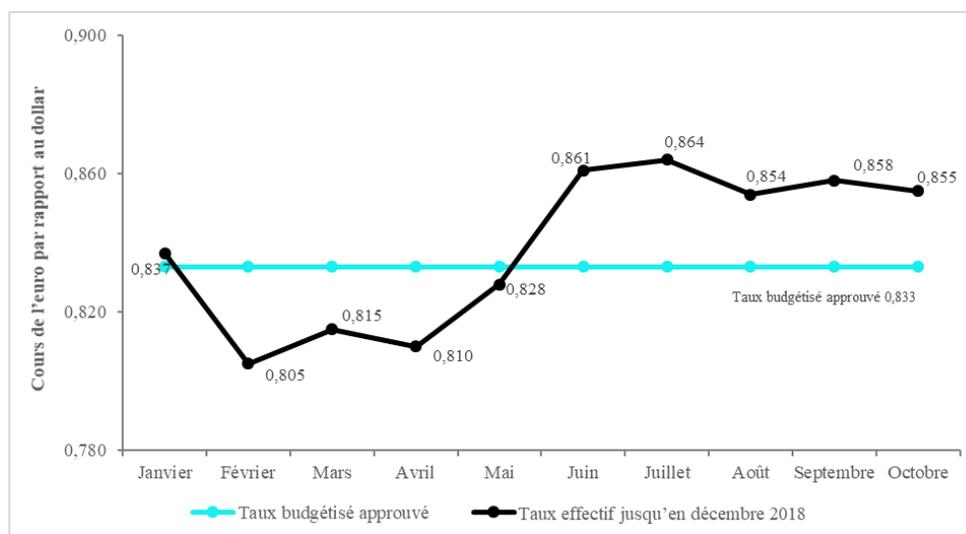
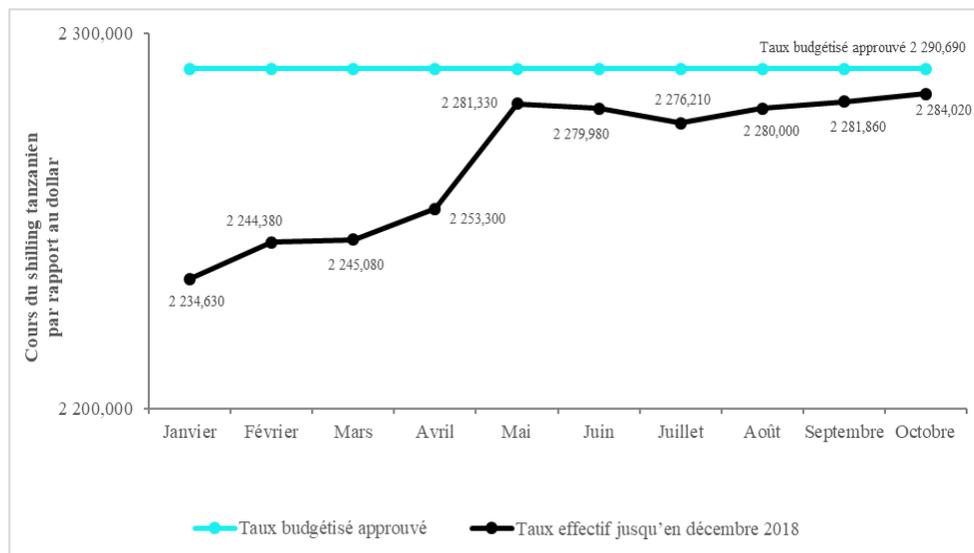


Figure II
Évolution du shilling tanzanien par rapport au dollar des États-Unis (2018)



B. Hypothèses d'inflation

(Augmentation : 116 300 dollars)

8. Les projections révisées concernant les taux d'inflation appliquées à tous les objets de dépense du budget des divisions de La Haye et d'Arusha sont fondées sur : a) les coefficients d'ajustement de poste publiés par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) concernant les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour la période allant de janvier à octobre 2018 et les projections de la CFPI fondées sur les paramètres actualisés des taux de change et de l'inflation ; b) les ajustements réels par opposition aux ajustements au coût de la vie budgétés fondés sur les conditions réelles du marché en 2018 pour les agents des services généraux et des catégories apparentées et les projections pour 2019 ; c) les toutes dernières informations relatives aux indices de prix à la consommation parues dans *The Economist* concernant les objets de dépense autres que les postes.

9. L'augmentation des dépenses prévues est principalement imputable aux postes, et tient à la hausse de l'inflation par suite des modifications apportées aux coefficients d'ajustement, notamment du fait de l'incorporation aux traitements de base net d'un montant correspondant à un certain nombre de points d'ajustement.

C. Coûts salariaux standard et dépenses communes de personnel

(Augmentation : 3 706 500 dollars)

10. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux coûts standard correspondent à l'effet net des variations des coûts salariaux standard, des dépenses communes de personnel et des taux de contribution du personnel. Pour réviser les coûts des traitements standard pour 2018, on s'est fondé sur les moyennes réelles des états de paie relevés à ce jour, par catégorie et classe dans chaque lieu d'affectation. Aux fins du présent rapport, on a analysé les moyennes des états de paie mensuels d'Arusha et de La Haye de janvier à septembre 2018 pour chaque catégorie et pour chaque classe en les comparant à celles utilisées pour calculer le montant du crédit prévu

initialement, les projections pour 2019 étant quant à elles fondées sur les tendances observées en 2018.

11. Les dépenses communes de personnel inscrites au budget sont égales à un certain pourcentage des traitements nets dans chaque lieu d'affectation. Elles comprennent les indemnités et prestations et les dépenses liées à la nomination, à la mutation et à la cessation de service. Pour les ajuster, on s'est fondé sur l'analyse des dépenses effectivement engagées dans les deux lieux d'affectation pendant l'exercice biennal 2016-2017 et la période allant de janvier à septembre 2018, par rapport aux montants retenus pour le calcul du montant du crédit prévu initialement.

12. L'augmentation de 3 706 500 dollars, au titre principalement des dépenses communes de personnel, s'explique par la promulgation par la CFPI de nouveaux barèmes de la rémunération considérée aux fins de la pension des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur en février 2017 et février 2018 qui a entraîné une augmentation des cotisations, une hausse liée aux mouvements de personnel, y compris pour ce qui est des nominations, cessations de service et mutations, et une augmentation connexe des contributions du personnel.

D. Taux de vacance

(Diminution : 3 181 600 dollars)

13. La diminution de 3 181 600 dollars correspond aux ajustements apportés aux taux de vacance pour 2018-2019, compte tenu des taux constatés en 2018, comme indiqué dans l'annexe au présent rapport.

III. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre

14. L'Assemblée générale est invitée à :

a) Prendre note du présent rapport ;

b) **À approuver, au titre de l'exercice biennal 2018-2019, un crédit révisé d'un montant brut de 195 720 600 dollars (montant net : 174 690 800 dollars), correspondant à une diminution d'un montant brut de 303 500 dollars (montant net : 356 800 dollars).**

Annexe

Hypothèses budgétaires retenues pour l'exercice biennal 2018-2019

Paramètres budgétaires	La Haye				Arusha				New York			
	Crédit initialement ouvert		Présent rapport		Crédit initialement ouvert		Présent rapport		Crédit initialement ouvert		Présent rapport	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Taux de change ^a	0,833	0,833	0,838	0,835	2 290,690	2 290,690	2 269,069	2 344,550	1,000	1,000	1,000	1,000
Taux d'inflation (en pourcentage)	1,6	1,8	1,9	2,3	5,4	5,5	2,9	4,8	2,2	2,3	2,8	2,4
Coefficient d'ajustement (en pourcentage)	41,00	41,73	40,26	39,85	37,13	38,73	39,07	36,23	66,15	69,78	66,70	67,38
Taux retenu pour les dépenses communes de personnel (en pourcentage)	34,8	34,8	42,2	42,2	48,9	48,9	62,0	62,0	41,2	41,2	48,5	48,5
Taux de vacance pour les postes existants (en pourcentage)												
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	7,5	7,5	0,9	0,9	8,1	8,1	19,3	19,3	25,8	25,8	–	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1,3	1,3	2,3	2,3	1,6	1,6	11,7	11,7	–	–	–	–
Taux de vacance pour les nouveaux postes (en pourcentage)												
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Agents des services généraux et des catégories apparentées	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35

^a La Haye : cours de l'euro par rapport au dollar ; Arusha : cours du shilling tanzanien par rapport au dollar.